

BULLETIN MUNICIPAL 2005



LA ROUAUDIERE

EDITORIAL

Chères roaldériennes,
Chers roaldériens,

La vie d'un petit village comme le nôtre pourrait apparaître simplement rythmée par les saisons mais il n'en est rien : à travers la lecture de ce bulletin, vous constaterez combien chacun, à sa manière, participe aux activités et au dynamisme de notre commune.

En 2004, les travaux dans la classe maternelle et CP ont été terminés et l'inauguration a eu lieu le 19 juin. Les enfants et leur institutrice travaillent désormais dans de bonnes conditions. Nous devons poursuivre nos efforts en améliorant l'accueil et l'isolation de la grande classe.

Le plan d'eau a enfin vu le jour début septembre, il se remplit progressivement en raison d'une pluviométrie en dessous des moyennes habituelles. L'équipe municipale travaillera cette année sur son aménagement paysager et son intégration dans le cœur du village. Et dans quelques temps, j'espère que vous serez nombreux à venir vous y promener ou pêcher tout simplement !

Les projets ne manquent pas, mais l'adéquation entre nos ressources et nos ambitions reste un casse-tête à l'époque de la préparation du budget. Conscients des augmentations des impôts aux niveaux départemental et régional, le conseil municipal ne veut pas s'inscrire dans une hausse des taux et prévoit d'étaler ses dépenses sur plusieurs années. C'est avec cette exigence que nous avons inscrit un programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Ce projet est devenu nécessaire en raison de la vétusté des actuels candélabres. L'entreprise de maintenance rencontre, depuis plus de 10 ans, des difficultés pour le changement des pièces défectueuses. La dépose permettra ainsi de garder des éléments pour l'entretien du parc restant.

Nous voulons aussi refaire l'entrée de la Mairie qui, comme chacun peut le constater, laisse à désirer...

Par ailleurs, je veux tout particulièrement saluer l'arrivée de Marina CADOT qui vient d'ouvrir le café. Je lui souhaite pleine réussite dans son projet et je ne doute pas que vous lui ayez toutes et tous fait bon accueil : c'est tellement agréable de revoir de l'activité !

Un petit village, certes oui, mais tellement de vie : une école, une équipe de football, des associations, des entreprises, un commerce ... et des enfants, des parents, des grands-parents, des habitants liés par un destin commun.

Merci à tous.



Elisabeth Boineau
Le Maire, Elisabeth BOINEAU



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Deux événements ont marqué la vie de notre canton en cette année 2004, les élections cantonales en mars et le décès de Monsieur André BASLE, le 19 octobre dernier. Si l'un fut une joie pour moi avec le renouvellement de votre confiance, l'autre fut une immense peine.

En tout premier lieu, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour vos encouragements à continuer dans ma mission de conseillère générale. Je resterai toujours attentive aux problèmes des uns et des autres, vigilante sur l'évolution de notre canton et je défendrai avec force et conviction les causes justes et qui vont dans le sens de l'intérêt général. Depuis cette nouvelle mandature, je suis restée à la commission de la solidarité, avec la place de vice-présidente, et j'ai intégré la commission des travaux, chargée des routes. Je pense qu'à travers ces deux représentations je couvre une grande partie de vos préoccupations : les affaires sociales concernent chacun d'entre nous, de la naissance à la vieillesse, et les travaux, qui sont le deuxième poste budgétaire, vous concernent également avec les améliorations au niveau du collège et avec l'entretien de notre voirie départementale. A ce niveau, je continuerai à demander tous les efforts nécessaires pour notre principale voie de communication et axe de développement économique, la RN 171. Avec la seconde étape de la décentralisation, le département héritera en début d'année 2005 de la gestion du futur réseau routier national, soit 256 km qui s'ajoutent aux 3600 km de routes départementales, il sera alors important de placer la RN 171 dans les prochains plans de travaux structurants.

Monsieur André BASLE, ancien conseiller général de notre canton, mais également ancien conseiller régional et Président de la Chambre régionale de commerce, nous a quittés en octobre. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme généreux, entreprenant et d'une grande simplicité. Il a traversé avec courage l'épreuve de la maladie et ceux qui, dans leur vie, l'ont rencontré, ne manquent jamais l'occasion de me redire leur amitié et leur admiration.

Monsieur André BASLE a défendu notre territoire avec passion, je ne citerai là que quelques exemples : le centre d'entraînement de Senonnes, le Musée de l'ardoise, la RN 171, le rapprochement économique des zones limitrophes des départements, 53-35-49-44, à travers la « micro-région »... Je resterai fidèle à son héritage, fière de mon canton et des femmes et des hommes qui le composent.

La loi relative aux « Libertés et responsabilités locales » adoptée récemment amorce une nouvelle étape de la décentralisation et le cadre de transferts de compétences de l'Etat vers le département se précise. Par exemple, aux effectifs du conseil général s'ajouteront 400 agents de l'équipement. Même si le gouvernement s'est engagé à prévoir le financement constitutionnellement, il n'en demeure pas moins que ces évolutions s'inscrivent dans un contexte budgétaire difficile, impact de mesures législatives et réglementaires (la départementalisation du Service Départemental



d'Incendie et de Secours, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la gestion RMI-RMA), raréfaction de ressources fiscales et conjoncture économique incertaine.

Le budget de la solidarité sociale représentera, en 2005, 110 millions d'€uros soit 49% du budget départemental, soit une progression de presque 8% par rapport à 2004. L'évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA progresse toujours en Mayenne, sans doute la conséquence de la population vieillissante du département, alors que les chiffres nationaux semblent indiquer que la montée en charge du dispositif est en cours d'achèvement.

D'autre part, il faut enregistrer une progression de 10% du budget en matière de transport :

- Transport scolaire : accord de modernisation sociale pour les conducteurs et augmentation du prix du gazole
- Transport collectif : développement du service « Petit Pégase » qui répond aux problèmes de mobilité notamment des personnes âgées, de 361 adhérents en septembre 2003, nous sommes passés à 1500 en septembre 2004.

Au titre des investissements pour les collèges, je suis intervenue en séance publique pour demander l'inscription des travaux de restructuration extérieure que nous attendons depuis quelques années.

En ce qui concerne le haut débit, la signature avec le Président de France Télécom de la « charte département innovant » a permis à notre canton d'être en partie desservi : il restera la partie sud-ouest, Senonnes et Saint-Erblon, et sans doute quelques espaces trop éloignés en campagne. L'année 2006 devrait permettre d'aller vers une couverture à 100% et un accroissement des puissances de débit. Reste la problématique de la téléphonie mobile que je dénonce à toutes les occasions.

Le conseil général, à travers ces exemples d'engagement, montre sa volonté d'agir au plus près du quotidien de l'ensemble des Mayennais. Je me devrais d'ajouter ses politiques volontaristes en matière d'économie, d'environnement, d'enseignement supérieur, de culture, de sport ... Mais, dès le mois de janvier prochain, vous recevrez mensuellement le magazine Horizons Mayenne qui vous permettra de mieux identifier notre institution et d'être informé plus régulièrement des actions départementales.

La grande cause nationale de 2004 était la fraternité, le troisième pilier de notre devise républicaine. Elle se poursuivra en 2005 et s'illustrera notamment à travers la loi de programmation du plan de cohésion sociale axé sur l'emploi, le logement et l'égalité des chances. Les sondages et les études le prouvent : l'individualisme et le mal-être progressent dans notre société et la rendent plus vulnérable. Afin de favoriser les dynamiques d'écoute, d'entraide et de respect entre les habitants, afin de développer les relations intergénérationnelles et afin de promouvoir l'engagement citoyen, il est urgent de retisser ce lien social indispensable à notre destin commun. La fraternité est une valeur d'avenir.

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux à tous !

Elisabeth DOINEAU, conseillère générale



CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 22 JANVIER 2004

Programme d'investissement 2004

Ecole

Les travaux sont en cours et une réunion hebdomadaire a lieu tous les lundis à 10H30, ouverte aux membres de la commission travaux. Le montant total des travaux s'élève avec les plus et moins-values à 40 656.85 € HT. La dotation globale d'équipement est de 20% sur le hors taxe, la commune avait souhaité davantage au vu de la restructuration : aménagement d'un dortoir et installation de sanitaires. Une demande complémentaire sera faite. Pour le mobilier, la commission se réunira à nouveau. Une première commande a été fixée pour tout ce qui concerne le rangement et le matériel éducatif (3 285.90 € HT chez Nathan). Il reste à choisir le fournisseur pour les tables et chaises.

Plan d'eau

Le montant des travaux est de 18 293.00 € HT. L'entreprise Renou interviendra après la récolte de blé. La DDA a donné son autorisation. La commune utilisera son droit de tirage au fonds d'aide aux communes rurales, subvention de 6 000 € du département.

Pour l'ensemble de ces investissements, il est prévu une aide du ministère de l'intérieur de 15 000 € et un emprunt de 30 000 €. Trois banques ont été contactées et c'est auprès du Crédit agricole qu'il sera contracté au taux de 4,07 % pour une durée de 12 ans.

Eglise

Pour réparer l'acte de vandalisme sur les vitraux, le montant d'intervention d'un maître-verrier s'élève à 694.65 € TTC, Groupama prendra 590.00 € à sa charge.

Autres projets :

Etude pour plan d'épandage de la lagune : 2 943.36 € TTC, cependant il nous faut trouver un agriculteur qui accepte de recevoir les boues.

Logement HLM : frais d'électrification s'élevant à 3 410 €, viendra en partie en compensation la participation de l'office.

Cantine : demander un devis pour le remplacement des fermetures extérieures côté ouest (en PVC), voir déclaration de travaux avec la DDE

Logement école : voir travaux chambre au nord, fenêtre à remplacer, peinture et tapisserie

Vestiaires du football : revoir devis pour remplacement des portes en galva.

Tondeuse : prévoir siège à remplacer et quelques frais d'entretien

Mairie : l'entrée est très dégradée et des travaux s'imposent, à voir au moment du vote du budget.

Enfouissement des réseaux

Une première rencontre a eu lieu avec la commission environnement, la DDE et le syndicat départemental d'électrification. Une tranche pourrait être proposée pour 2005, elle se situe au départ du transformateur de la chênaié jusqu'au carrefour du Relais d'Anjou, la voie menant à la salle socio-culturelle serait comprise.

Subventions 2004

Comice agricole	77.00 €	USEP Laval	50.00 €
SPA Laval	16.00 €	A.S.R	260.00 €
Comité des fêtes	80.00 €	Club 3 ^{ème} âge	40.00 €
Coop. Scolaire	534.00 €	ADMR St Aignan	70.00 €
CAUE	46.00 €	Chambre des métiers	50.00 €
Assoc. Fam. Canto	32.00 €	Assoc. Amis BDP	43.00 €
Donneurs de sang	45.00 €	Prévention routière	16.00 €
Croix d'or	16.00 €	S.I. canton	38.00 €
CCAS Craon -Illetrisme	40.00 €	SIVOS	492,00 €

REUNION DU 18 FEVRIER 2004

Contrat CES

Suite aux différentes démarches auprès de la direction départementale du travail, nous avons l'accord d'embaucher Monsieur Bernard Livenais de Congrier pour une durée de trois mois, reconductible une fois. Cependant, les conditions de prise en charge ont changé, la commune aura à sa charge 35 % du salaire, l'autre partie étant remboursée par l'état. Le conseil municipal donne autorisation à Madame le Maire de signer la convention.

Travaux divers

- **Portes des vestiaires football** : demande de devis à l'entreprise Poisson de Renazé et recherche dans les magasins de bricolage par Monsieur Boisseau.
- **Tables et chaises école** : afin de préserver le sol, commander un lot de tampons pour les pieds
- **Panneau école** : prévoir l'achat de la signalétique
- **Tracteur** : voir pont-avant

Achat voiture

Monsieur Marcel Poussin propose à la commune de racheter son ancienne 4L pour 600 €, vidange et contrôle technique effectués. Afin de ménager le tracteur et de permettre les déplacements de l'agent d'entretien, Monsieur Alain Lardeux, le conseil municipal autorise Madame le Maire à faire cet achat.

Location salle

Pour la Saint Sylvestre, deux demandes ont été enregistrées. Le conseil municipal décide d'accorder la location au comité des fêtes.

D'autre part, le conseil municipal souhaiterait qu'une visite de vérification soit faite en présence des locataires dès le lendemain de l'utilisation, ce point serait indiqué sur le contrat avec signatures obligatoires des deux parties.

REUNION DU 1er AVRIL 2004

Comptes administratifs et comptes de gestion 2003

Sont adoptés comme suit, à l'unanimité :

Compte administratif commune

TOTAL PAR SECTION	dépenses	recettes	Résultat
Fonctionnement	169 502.11 €	211 372.30 €	41 870.19 €
investissement	44 953.34 €	55 563.62 €	10 610.28 €

Compte administratif assainissement

TOTAL PAR SECTION	dépenses	recettes	Résultat
Fonctionnement	2 741.45 €	2 956.52 €	215.07 €
investissement	-	3 043.50 €	3 043.50 €

Les comptes de gestion de la commune et de l'assainissement sont conformes aux comptes ci-dessus et sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2004

Après propositions et discussions, le conseil municipal vote le budget communal équilibré en section de fonctionnement à 223 500 € et en section d'investissement à 124 000 €.

le conseil municipal vote également le budget assainissement équilibré en section de fonctionnement à 2 800 € et section d'investissement à 6 500 €.

Les taux d'imposition restent inchangés, le produit fiscal pour l'année 2004 sera de 87 717 €.

Achat voiture

Pour assurer le nouveau véhicule de la commune, une assurance a été contractualisée avec Groupama pour la somme de 130 €. Un agenda sera mis à la disposition de Monsieur Lardeux pour inscrire les kilomètres effectués.

Eoliennes

La commune a été contactée par une entreprise privée pour l'implantation d'éoliennes sur un site commun avec deux autres communes : Senonnes et Congrier. Les riverains ont été consultés individuellement.

Le conseil municipal décide de poursuivre l'étude et la consultation des habitants des communes concernées devrait se faire dans les prochains mois.

Emplois

Monsieur Livenais, CES employé auprès de Monsieur Lardeux, apporte toute satisfaction. Il est décidé de demander le renouvellement de son contrat pour 3 mois supplémentaires.

Madame Cornet, en contrat d'un an à l'école, fera également l'objet d'un renouvellement. L'emploi d'un CES n'est plus envisageable vu le bref délai de contrat possible.

Travaux divers

Lagune : achat de piquets et de fil barbelé pour remplacer la clôture existante usée

Etude de zonage : prendre contact avec la DDE

Tables pique-nique : relancer la mise en place

Maisons HLM : pour les canalisations d'eaux pluviales et usées, deux devis ont été demandés

► Ets Neveu : 3 286,73 €

► Ets Lardeux : 1 901,64 €

Il est décidé de demander à Monsieur Hubert Lardeux d'exécuter les travaux de raccordement.

Ventes

Des arbres ayant été abattus dans la chênaie, le bois est mis en vente au prix de 140 € la corde.

Après le remplacement des tables et des chaises à l'école, les bureaux doubles sont à vendre 15 €/l'unité.

S'inscrire à la Mairie

Logements locatifs

M et Mme Gruel ont envoyé leur préavis de départ pour le 1^{er} mai prochain. La commission des travaux sera convoquée pour vérifier l'état de la maison et pour prévoir quelques travaux d'entretien.

Deux familles se sont portées candidates, il est décidé de privilégier celle qui est prête à signer une promesse d'achat.

Effacement des réseaux 2005

Le syndicat départemental d'électrification a envoyé une évaluation des travaux :

	Montant HT	Part. Commune HT	
Réseaux électriques	96 000	19 200	
Réseaux téléphoniques	43 000	12 900	
Candélabres	32 000	32 000	

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Médecine professionnelle

- Signature de la convention Centre de Gestion-Mutualité Sociale Agricole pour les visites annuelles du personnel communal

Réseau rural d' éducation

Le conseil municipal décide l'adhésion au Syndicat intercommunal à vocation scolaire créé pour assurer le budget du RRE des Marches de Bretagne et une participation de 12 € par enfant scolarisé.

Divers

- Location de terres : prévoir une convention avec Pascal Doineau au prorata du nombre de mois d'utilisation en 2004 en raison des travaux pour le plan d'eau.
- Prévoir l'inauguration de la petite classe un samedi matin, toute la population sera invitée.
- Confédération paysanne : la signature d'une motion a été proposée mais le conseil municipal, malgré son adhésion au contenu de ce courrier, ne souhaite pas prendre parti pour un syndicat, quel qu'il soit.
- Suite à la demande de M. Bertrand Gérard concernant l'ancienne voie d'accès sur l'ancien chantier des Ets Doineau, le conseil municipal ne souhaite pas s'engager pour l'instant.

REUNION DU 11 MAI 2004

Location logement locatif : suite au départ de M. et Mme GRUEL, le Conseil Municipal décide de louer le logement à M. et Mme BOUKEF J.C., à compter du 1^{er} juin 2004, pour un loyer mensuel de 363,14 €

Décisions modificatives : une dépense de 1 500 € ayant été affectée par erreur au compte 22, lors de la saisie du budget, le Conseil Municipal autorise la décision modificative : article 22 : - 1500 € - article 2188 : + 1 500 €

Par ailleurs, compte-tenu du transfert de la compétence voirie à la Communauté de Communes St Aignan-Renazé, il convient aussi de transférer

l'actif : décision modificative : article 2423 : 644 726,87 € et article 2151 pour la même somme

Contrat CES : décision de renouveler le contrat de Monsieur LIVENAIS Bernard, pour une période de 3 mois, soit jusqu'au 31 août 2004

Tarifs de location de la salle et du Manoir : augmentation de 3 % environ de tous les tarifs

Ménage Ecole - Mairie : en raison de son départ de la commune, Mme MERIL a souhaité résilier son contrat de travail. Le Conseil Municipal a décidé de confier ce travail à Mme CORNET Béatrice jusqu'au 31 août 2004.

Demande de M. MARTINEAU Olivier : il souhaite louer une partie de la parcelle jouxtant la maison de Mayenne-Habitat qu'il doit habiter cet été. Accord, pour la location de 1 000 m² environ, pour une location précaire de 45 € par an (ne pas créer de nuisances pour le voisinage)

Licence IV Relais d'Anjou : actuellement pas de repreneur, voir pour achat éventuel par la Commune pour conserver la licence sur la Commune

REUNION DU 07 JUIN 2004

Logement locatif - retenu sur dépôt garantie : suite au départ de M. et Mme GRUEL, compte-tenu de l'entretien à faire avant l'arrivée des nouveaux locataires, il est décidé de retenir sur le dépôt de garantie la somme de 115,04 €

Licence IV : décision du Conseil Municipal de se porter acquéreur de la licence IV et propose la somme de 500 € à Maître GUIBOUT.

Assurance du personnel : Le Conseil Municipal mandate le Centre de Gestion pour négocier et mettre en concurrence des entreprises, pour l'assurance à compter de 2005.

REUNION DU 15 JUILLET 2004

Cantine : augmentation des tarifs de 2 %, à compter de septembre 2004 :
prix du repas enfant : 2,55 €
prix du repas adulte (enseignant ou stagiaire) : 4,25 €

Le Conseil Municipal rappelle que les enfants doivent être en possession de leur ticket pour bénéficier de ce service. Les tickets seront en vente à la Mairie, dès le 30 août 2004.

Communauté de Communes St Aignan-Renazé :

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la compétence SPANC (service public d'assainissement non collectif) et a refusé la compétence patrimoine culturel et touristique.

Etude de zonage assainissement : il est décidé de consulter trois bureaux d'étude.

Ecole : le Conseil a donné son accord pour le renouvellement du matériel informatique pour un montant de 1848 €, avec subvention du Pays de Craon de 30 % sur le HT, et d'une participation de l'école.

Chénaie - aire de pique-nique : Deux tables en béton ont été commandées à la Société KGMAT pour un montant de 1 375 €

Vestiaires terrain sports : décision prise pour le remplacement de deux portes - demande de devis en cours.

Plan « canicule » : le Conseil Municipal a adopté le protocole de mise en œuvre du plan de gestion d'une canicule élaboré par le CCAS.

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2004

Etude de zonage assainissement et valorisation de boues de la lagune : décision de signer un marché de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour un montant de 2 820,71 €

Carte communale : la carte communale de la Commune n'est plus valable, il convient donc de réfléchir à la nécessité de la refaire. Réunion de présentation avec la DDE prévue le 14 octobre 2004

Aménagement du bourg : si notre demande d'enfouissement de réseaux est acceptée, il conviendra de prévoir l'aménagement du bourg. Le CAUE peut nous aider dans ce projet avec signature d'une convention et aussi dans l'aménagement du plan d'eau. (réunion prévue fin septembre).

Nuits de la Mayenne : accord pour recevoir un spectacle en 2005

Locations salle et manoir : à compter du 1^{er} janvier 2006, lorsque les locataires garderont la salle le lendemain, il leur sera facturé 50 € pour la salle et 30 € pour le manoir (+ 30 % pour les hors commune)

Plan d'eau : démarrage des travaux prévu le 30 septembre 2004, réunion de chantier chaque mercredi à 10 h 30

Route de Senonnes : à voir avec Equipement pour busage

Conteneur ordures ménagères : le conteneur situé sur le parking du cimetière sera enlevé. Il est rappelé aux habitants de la campagne qu'ils doivent déposer leurs sacs d'ordures ménagères dans le conteneur le plus proche de leur domicile, et pour les habitants du bourg, devant leur maison, le mercredi soir.

REUNION DU 07 DECEMBRE 2004

Repas des Aînés : offert par la commune à toutes les personnes domiciliées à La Rouaudière et âgées de 65 ans et plus. Le repas aura lieu le lundi 20 décembre 2004 à St Aignan-sur-Roë. Les inscriptions seront reçues à la Mairie.

Indemnités gestion des Trésoriers : suite au départ de Monsieur RENOARD, fin août, décision de verser à Mme KAPFER l'indemnité de gestion pour le mois de septembre 2004 et à Monsieur SIMON, l'indemnité à compter du 1^{er} octobre, au montant maximum autorisé.

Aménagement bourg et plan d'eau : accord pour la signature d'une convention avec le CAUE, avec une participation de 1 200 €, pour nous aider dans notre projet d'aménagement. Voir pour l'accès du plan d'eau pour réserve incendie.

Carte communale : voir pour avantages réels - à revoir en 2006

Assainissement collectif du bourg : voir pour contrôle des installations existantes par DDE en 2005.

Assurance du personnel communal : accord pour la signature d'un contrat avec la CNP, à compter du 1^{er} janvier 2005



COMPTE ADMINISTRATIF 2003 (en €)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES			
Charges à caractère général	53 447,08	Remboursement d'emprunt	25 965,25
Charges de personnel	86 004,52	Travaux voirie	11 138,10
Autres charges de gestion	14 489,75	Travaux bâtiments + Ecole	5 827,85
Charges financières	13 887,76	Acquisitions matériel	2 022,14
Charges exceptionnelles	82,00	Déficit reporté	
Atténuation de produits	1 591,00		
TOTAL DE LA SECTION	169 502,11	TOTAL DE LA SECTION	44 953,34
RECETTES			
Produits des services	11 282,90	Dotation - fonds divers	40 078,93
Impôts et taxes	92 807,10	Subvention	
Dotations et subventions	59 154,72	Emprunts	
Produits gestion courante	27 942,82	Affectation n-1	15 484,69
Produits financiers			
Transfert de charges	799,07		
Atténuation de charges	5 385,69		
Excédent antérieur reporté			
TOTAL DE LA SECTION	197 372,30	TOTAL DE LA SECTION	55 563,62
EXCEDENT DE CLOTURE	41 870,19	EXCEDENT DE CLOTURE	10 610,28
EXCEDENT GLOBAL : 52 480,47 €			

BUDGETS 2004 (en €)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	223 500	124 000
ASSAINISSEMENT	2 800	6 500
CCAS	6 500	2 981

INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..

TARIFS LOCATION SALLES :

Réservations à faire à la Mairie.

Fixés par le conseil municipal, lors de la réunion du 11 mai 2004, avec effet au 1^{er} août 2004

	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Banquet – Mariage	103 €	52 €	52 €
Vin honneur - Réunion	47 €	21 €	
Bal public (Stés loc.) St Sylvestre	252 €		

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.
Le prix de location du couvert est fixé à 0,45 € sans utilisation du lave-vaisselle et 0,62 € avec le lave-vaisselle (verrouillage si celui-ci n'est pas retenu)

Utilisation du lave-vaisselle sans location de vaisselle : 43 €

La participation aux frais de chauffage est de 30 € pour la grande salle et 15 € pour la petite salle.

Un chèque caution de 85 € sera demandé lors de la signature du contrat de location. La remise des clés se fera contre paiement de la location.

A compter de 2006, le deuxième jour de location sera facturé 50 € (+ 30 % pour les hors commune).

MANOIR : grande salle et cuisine 110 €
 Grande salle 54 €

Tarifs majorés de 30 % pour les utilisateurs hors commune

Couchage (maximum 19) : 6,10 € par lit et par nuit.

Location du couvert : 0,45 €

Chèque caution de 55 € lors de la signature du contrat.

A compter de 2006, le deuxième jour sera facturé 30 € (+ 30 % pour les hors commune)

CANTINE

Prix des repas servis à la cantine, à compter de la rentrée de septembre 2004 :

- enfants 2,55 €
- enseignants, stagiaires..... 4,25 €

Il est rappelé que pour prendre un repas à la cantine, chaque enfant doit être en possession d'un ticket.

Les tickets sont en vente à la Mairie, aux heures d'ouverture.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en 1989 doivent se présenter en mairie, dans le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de la carte d'identité. C'est une démarche qui permet :

- de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- de participer à la journée d'appel de préparation à la défense
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales, dès 18 ans

DECHETTERIE

Depuis le 20 septembre 2004, les déchets verts ne sont plus collectés et doivent être déposés à la déchetterie.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES DU PAYS DE CRAON :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COSSÉ-LE-VIVIEN 02.43.64.31.69	13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
CRAON 02.43.06.08.69	13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h.	13 h. 30 - 17 h. 30	13 h. 30 - 17 h. 30	13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
CUILLÉ 02.43.07.55.67		13 h. 30 - 17 h. 30				10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
QUELAINES-SAINT-GAULT 02.43.69.54.31	13 h. 30 - 17 h. 30		9 h. - 12 h.			10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
RENAZÉ 02.43.70.45.02			13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
SAINT-AIGNAN-SUR-ROË 02.43.06.79.60				13 h. 30 - 17 h. 30		10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX

CONSEILS EN MATIERE D'URBANISME

Vous devez demander un permis de construire pour :

- toute construction sur un terrain non bâti, même si elle ne comporte pas de fondations.
- toute construction sur un terrain déjà bâti, dès lors que la Surface Hors Œuvre Brute (S.H.O.B)* dépasse 20 m².
- tous travaux ayant pour effet de créer un niveau supplémentaire.
- tous travaux susceptibles de changer la destination d'une construction existante, (exemple : transformation d'un ancien bâtiment agricole en habitation).

Vous devez établir une déclaration de travaux pour :

- les travaux de ravalement.
- les modifications de l'aspect extérieur.
- les travaux ou les constructions sur un terrain déjà bâti si la Surface Hors Oeuvre Brute (S.H.O.B)* n'excède pas 20 m².
- les piscines non couvertes.
- les châssis et serres jusqu'à 2000 m² de Surface Hors Oeuvre Brute et de moins de 4 m de hauteur.
- les clôtures.

Tous les imprimés sont à retirer en Mairie.

Après avoir constitué le dossier demandé, le dépôt des pièces se fera également en Mairie contre reçu ou sera adressé à Monsieur le Maire, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

CONCOURS COMMUNAL- FLEURISSEMENT 2004

Suite au passage du jury, le lundi 5 juillet, voici la liste des lauréats dans les différentes catégories :

1. Catégorie : maisons fleuries en agglomération

- 1^{er} prix : M. et Mme Constant LESOURD
2^{ème} prix : M. et Mme Joseph TESTIER
3^{ème} prix : M. et Mme Bertrand GERARD

prix d'encouragement : M. et Mme Dominique GAROT
M. Christophe BREHIER et Mme Marie-Paule FAVEL

Ont été remarqués par le jury : M. et Mme Roger GOEBAU, Mme Andrée VILLEFEU, Mme Ginette DOINEAU, Mme Marie-Ange BEURRIER, Mme Claire CHEVILLARD, M. et Mme Henri LOUET, M. et Mme Alain LARDEUX, Mme Germaine DELAUNAY.

2. Catégorie : maisons hors agglomération et fermettes fleuries

- 1^{er} prix : M. et Mme Emile COCHIN
2^{ème} prix : M et Mme Gérard RACINEUX
3^{ème} prix : M. et Mme Auguste GERARD

ont été remarqués par le jury : M. et Mme Loïc COURCIER, M. et Mme Thierry JULIOT.

3. Catégorie : exploitations en activité et fermes fleuries

- 1^{er} prix : M. et Mme Claude SERVEAU
2^{ème} prix : M et Mme Roland SEJOURNE
3^{ème} prix : M. et Mme Hervé COLAS

ont été remarqués par le jury : M. et Mme Jean-Pierre MORICEAU, M. et Mme Joseph CHENAUT, M. et Mme Antoine COLAS.

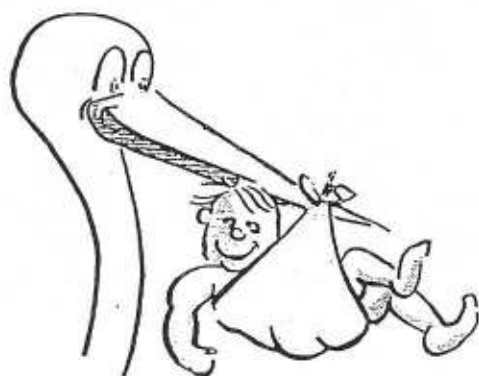
REMARQUE : il est important de savoir que le fleurissement doit être visible de la rue donc attention aux haies trop hautes devant les maisons.

Le jury vous remercie de votre accueil et de vos efforts pour fleurir vos maisons et votre commune.



ETAT CIVIL 2004

NAISSANCES :



- | | |
|---------------------------|-----------------|
| - 1 ^{er} février | LAMY Louann |
| - 04 février | RABEAU Céline |
| - 22 février | MARTINEAU Sarah |
| - 19 mars | BOUKEF Allan |
| - 28 mai | DORMEAU Romain |
| - 06 décembre | VEDIE Sheyenne |

MARIAGES :

- | | |
|--------------|--|
| - 19 juin | CHARPENTIER Jacques
et DAUDIN Jehanne |
| - 17 juillet | POORE Michael
et HARVEY Clare |



DECES



- | | |
|----------------|--------------------------------|
| - 09 février | DOINEAU Eugène, époux GALISSON |
| - 12 septembre | DUCLOS François, époux LESOURD |

PERMANENCES DIVERSES..... PERMANENCES.....

Mairie de LA ROUAUDIERE : Ouvrte les : Lundi et vendredi de 9 h à 12 h Mercredi de 14 h à 18 h Tél – Fax : 02.43.06.54.67 mairie.la.rouaudiere@wanadoo.fr	Permanence de Mme le Maire : Pas de permanence particulière, mais elle peut vous recevoir quand cela vous convient, en prenant rendez-vous directement chez elle (02.43.06.92.93) ou en téléphonant à la Mairie
Assistance sociale : Mme LAMOUR Tous les jeudis de 9 h à 12 8, rue d'Anjou à St Aignan Tél : 02.43.06.51.32	Caisse Primaire d'Assurance Maladie : Mairie de St Aignan-sur-Roë – tous les vendredis de 9 h à 12 h – Borne « Vitale » à votre disposition dans l'entrée de la mairie de St Aignan
Mutualité Sociale Agricole : Saint Aignan sur Roë – 8, rue d'Anjou 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis du mois : 10 h à 12 h Tél : 02.43.06.90.14	Conciliateur : Mairie de St Aignan : le 4 ^{ème} mardi du mois, à partir de 16 h (sur rendez-vous à la Mairie de St Aignan)
DECHETTERIE DE ST AIGNAN/ROE Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30 Samedi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 Tél : 02.43.06.79.60	LA POSTE de ST AIGNAN Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 15 h à 17 h Samedi de 9 h à 12 h Tél : 02.43.06.50.97
SOUS-PREFECTURE de Château-Gontier Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h Tél : 02.43.09.22.22	NUMEROS D'URGENCE : POMPIERS : 18 SMUR : 15 GENDARMERIE : 17 CENTRE ANTI-POISONS : 02.41.48.21.21
C.L.I.C. ALLI'AGES Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois Mairie de St Aignan de 10 h à 11 h	ASSOCIATION JJ' OSENT SOS FEMMES Résidence Azur – Bureau N° 2 à Renazé Tous les mercredis de 10 h à 11 h

PETIT PEGASE (Service du Conseil Général de la Mayenne de transport à la demande)

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

N° VERT : 0 800 666 321 (appel gratuit)

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

le samedi de 8 h 30 à 11 h

Réservations 15 jours à l'avance et jusqu'à 17 h la veille de votre départ

ACTIVITES RAM –LAEP

Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents

A LA ROUAUDIERE – Salle socio-culturelle

Le 3^{ème} lundi de chaque mois

De 9 h 30 à 11 h 30

Autres lieux : Congrier – La Roë – la Selle-Craonnaise – Renazé et Saint Aignan/Roë

HALTE-GARDERIE ITINERANTE RIBAMBUS

		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE PAIRE	MATIN		RENAZE 8 h 30 – 12 h 30	FOURNEAU- COUVENTE 8 h 30 – 12 h 30
	APRES-MIDI		SECRETARIAT 13 h 15 – 17 h 30	LA SELLE- CRAONNAISE 13 h 15 – 16 h

		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE IMPAIRE	MATIN		RENAZE 8 h 30 – 12 h 30	JOURNEE CONTINUE
	APRES-MIDI	ST-SATURNIN DU-LIMET 13 h – 16 h		ST-AIGNAN- SUR-ROE 8 h – 16 h

IMPOTS SERVICE

☎ 0 820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond

- en semaine de 8 h à 22 h
- le samedi de 9 h à 19 h

ce service, ouvert toute l'année,
répond à toutes vos questions
d'ordre général sur les impôts,
en préservant votre anonymat

CAF DE LA MAYENNE

☎ 0 820 25 53 10

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

ou

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 00

pour joindre un technicien conseil

Vous munir de votre numéro d'allocataire
et de votre code confidentiel

LE BUREAU URBANISME SUD MAYENNE (BUSM)

Centre d'activités du Chemin – 4, rue de la Petite Lande

BP 359

53203 CHATEAU-GONTIER

☎ 02.43.09.11.18

Permanences à DDE de Craon : tous les mercredis matins

☎ 02.43.09.11.35

ALLO SERVICE PUBLIC

☎ 39.39

du lundi au vendredi

de 8 h à 19 h

et le samedi de 9 h à 14 h

Pour avoir les premières réponses

A vos questions administratives

TRESORERIE ST AIGNAN/ROE

Ouverte de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15

(fermée les mercredis et vendredis après-midi)

☎ 02.43.06.51.25



BIBLIOTHEQUE DE LA ROUAUDIERE

Ouverte tous les mercredis de 10H à 12H
Et les samedis de 11H à 12H
Pendant les vacances scolaires
Uniquement le mercredi matin de 10h à 12h

Deux activités actuellement :

1. Exposition : YOURI NORSTEIN

Venez à la découverte de cet auteur juif de contes et de films d'animation pour les enfants.

« ... les professeurs les plus extraordinaires, ce sont mes petits-enfants et les enfants d'une façon générale. En observant leur ingénuité, leur sourire, leurs tendres et frêles épaules vêtues de chemisettes, on comprend que tout l'art du monde n'a de sens que si l'amour éclôt dans nos cœurs. »

2. Prix Bull'gomme 53 : sélection BD 2005

Les enfants de 7 à 12 ans sont invités à lire et à sélectionner grâce à des bulletins de vote qui sont à leur disposition leur BD favorite parmi 10 titres choisis, jusqu'au 30 novembre.

Voici les 10 BD du concours départemental 2005 :

Chou blanc pour les roses de F. DUPRAT
Le fantôme des Canterville de HANZE
Monsieur Lune de A. MORINIERE
Heureux ! de F. ROUSSEL
Le trophée d'effroi de FAHAR
L'école de la femme-lion de C. PEULTIER
Le parc fantastique de SEVESTRE
L'école des vannes de T. COPPEE
Premier amour de STERPIN
Louise et ses petits tracassés de MONLOUBOU



ECOLE PUBLIQUE DE LA ROUAUDIERE

Tél : 02.43.06.57.55

Mail : ecole-publi-larouaudiere@wanadoo.fr

Au 03 janvier 2005, 49 élèves sont inscrits à l'école et répartis en 2 classes :

- CE, CM : classe de Madame Nelly PINEAU avec 20 élèves
- Mat., CP : classe de Madame Sylvie CHENAUT avec 29 élèves

A l'école, vous pouvez aussi rencontrer :

- Madame Vanessa FROC qui assure le remplacement de Madame PINEAU en congé de maternité (de janvier à mai 2005)
- Madame Guylaine ROSSIGNOL qui, chaque lundi, assure la décharge de Madame CHENAUT, maître formateur.
- Madame Betty CORNET qui occupe le poste d'aide maternelle.
- Madame Virginie HURPHIN-GUILLARD, assistante d'éducation. Elle vient tous les vendredis matins et aide, par petits groupes, les élèves qui ont des besoins.
- Madame Monique GOURNAY, psychologue scolaire, vient en aide ponctuelle aux enfants en difficulté et se tient à la disposition des parents sur rendez-vous à l'école.

Les activités pédagogiques :

- la classe de voile à la Rincerie de septembre à la Toussaint. Les CE et ceux qui n'ont pas réussi le test de natation participent à des activités «nature»
- les spectacles culturels financés par la Communauté de Communes.
- La prévention routière pour les CM1 ET CM2
- Les séances de natation pour les élèves de la GS au CM2, à la piscine de Craon

Points forts de l'année scolaire 2003-2004

- Projet sur l'Europe avec un intervenant
- Visite à la Chapelle du Gêneteil, de l'exposition de Benoît Plateux
- Sortie scolaire à l'écomusée du Pays de Rennes

Dans le cadre du RRE (Réseau Rural d'Education) :

- Rassemblement choral à Renazé
- Journée athlétisme à la Selle-Craonnaise
- Rédaction d'un roman (cycle 3)

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à :

Madame CHENAUT Sylvie - Tél 02.43.06.57.55 (école)

Ou 02.43.06.55.56 (domicile)

La Rouaudière

Inauguration de la nouvelle classe de maternelle



Les enfants étaient aussi de la fête pour l'inauguration de leur nouvelle classe maternelle.

Simulation d'incendie et manœuvre des pompiers à l'école



Malgré la gravité de la simulation d'incendie, les pompiers se sont prêtés au jeu et ont ravi les enfants qui grâce à la générosité de ces volontaires auront retenu sans difficulté toutes les leçons de sécurité.

ANCIENS COMBATTANTS

CLUB DES AÎNES

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FÊTES

ASSOCIATION SPORTIVE

AMICALE PARENTS ELEVES

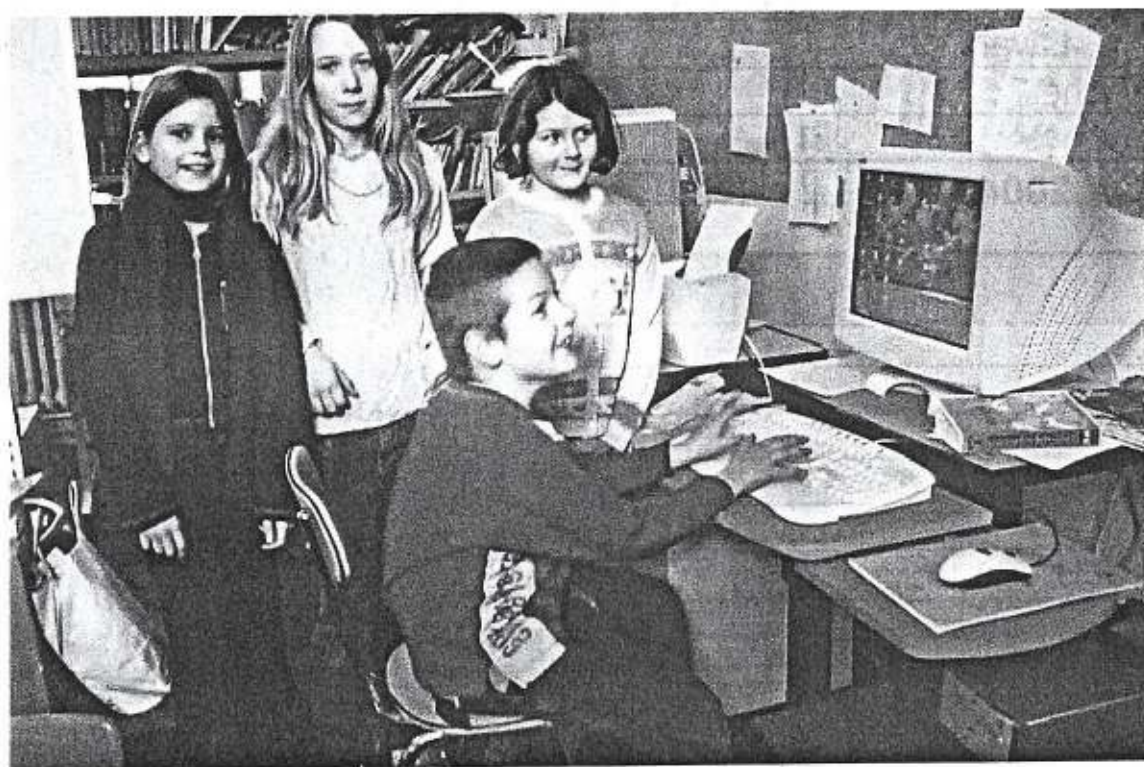
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

L'Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique de LA ROUAUDIERE souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves et à leurs familles.

De plus, nous présentons tous nos vœux de bonheur à Nelly pour la future naissance.

L'Association a participé financièrement au projet sur le cirque pour un montant de 340 € (frais de car).

Nous remercions sincèrement le Club des Jeunes pour leur don fait à l'école, ce qui a permis d'acheter du matériel informatique.



N'oubliez pas de réserver votre 02 juillet 2005 pour le méchoui.

Le Président : Christophe BREHIER

CLUB DES BONS AMIS

Le 20 janvier 2005 a eu lieu notre assemblée générale sous la présidence de Madame Marie-Joseph CHANTEUX et de Madame le Maire.

Le club compte à ce jour 22 adhérents : en légère diminution.

Nous faisons appel aux jeunes retraités pour qu'ils viennent nous rejoindre, ils seront bien accueillis.

Tous les jeudis, nous nous réunissons dans la salle mise à disposition par la municipalité que nous remercions.

Le 7 juillet 2004, nous avons fêté ensemble les 100 ans de Mme FOURIER, organisés par la commune, tous les membres étaient présents : et plus tard, le 20 novembre, les Noces d'Or de notre Présidente.

La secrétaire

Le club des "Bons Amis" a fêté les époux Chanteux



Présidente du club des "Bons Amis" depuis de nombreuses années, Marie-Jo Chanteux et son époux Joseph ont fêté leurs noces d'or en présence d'Elisabeth Doineau, maire. Elle leur a offert un joli bouquet ainsi que le club qui a remis aux époux jubilaires une composition florale.

ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Le bilan de la saison 2003-2004 s'est achevé sur une bonne 6^{ème} place au classement de promotion 2^{ème} division, avec un effectif de 20 joueurs.

La saison 2004-2005 a commencé difficilement avec de nouveaux joueurs ; au fil des matches, l'équipe s'est ressoudée pour une 5^{ème} place à la trêve.

Les dirigeants et les joueurs remercient le conseil municipal pour l'aide financière et pour l'entretien du terrain et des vestiaires par l'agent communal.

Dates à retenir :

Samedi 5 mars 2005 : Soirée Choucroute

Pensez à réserver vos cartes. Une ambiance chaleureuse y règne tout au long de cette soirée.

Dimanche 3 juillet 2005 : tournoi inter familles

Toute l'équipe souhaite de bons vœux à tous.

De nouvelles recrues pour l'équipe de football

OP 2 FCU 805



Les membres du club de football très enthousiastes après cette victoire grâce aux nouvelles recrues.

Dimanche 30 janvier, après avoir gagné le match contre Méral/Cossé avec un score de 3 à 1, la vingtaine de licenciés du club de football se sont retrouvés pour partager la galette des Rois en présence de Mme Doineau et de son mari Jacques.

Le président du club, Hervé Colin était heureux d'annoncer que maintenant que le club avait de

nouvelles recrues, les résultats se faisaient déjà sentir, notamment avec cette victoire, et que les sup-

porters étaient plus nombreux. Le club organise sa soirée choucroute le 5 mars.

ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale est composée de 15 adhérents qui se décomposent comme suit :

- 3 combattants de 39/45
- 9 A.F.N.
- 3 veuves cotisantes à notre amicale

Le bureau est constitué de :

Président d'honneur	Monsieur René PROSPER
Président	Monsieur Marcel SALMON
Vice-président	Monsieur Paul BODINIER
Trésorier	Monsieur Constant LESOURD
Secrétaire	Monsieur Marcel DELANOE

Deux membres de l'amicale nous ont quitté cette année : Monsieur Joseph RAISON et Monsieur Eugène DOINEAU.

Le 14 février 2004, l'amicale a organisé sa traditionnelle galette des rois. La presque totalité des membres était présente et cet après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le rendez-vous de 2005 a été fixé au mercredi 26 janvier.

Le bureau

COMITE DES FETES

Suite à la réunion de janvier 2005, un nouveau bureau a été constitué, avec pour Président, Monsieur DUPONT Daniel

Membres : MM. COLAS Hervé - GASNIER Nicolas - DUPONT Mickaël - FOURNY Claude et TEHARD Joseph

Tous les membres du Bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année et une bonne santé pour tous.

Manifestations en 2004 :

- 11 juin : assemblée générale des Comités des Fêtes du sud Mayenne et remise de médailles aux personnes qui ont œuvré au comité des fêtes de La Rouaudière. 7 communes étaient représentées pour 80 invitations envoyées. Ce même jour, a été fêté les 35 ans du Comité des Fêtes.
 - 11 personnes ont été récompensées pour les remercier d'avoir donné de leur temps pour l'Association :

- Monsieur et Madame **POUSSIN** Marcel
 - Monsieur et Madame **CHEVILLARD** Philippe
 - Monsieur et Madame **CHEVILLARD** Serge
 - Madame **CHEVILLARD** Claire
 - Monsieur et Madame **CHEVILLARD** Michel
 - Monsieur **VILLEFEU** Guy
 - Monsieur et Madame **DREANO** Marcel
 - Monsieur et Madame **GIRARD** Victor
 - Monsieur **BUCQUET** Jean-Claude
 - Monsieur et Madame **DUPONT** Daniel
 - Monsieur et Madame **COLAS** Hervé
- 03 septembre : soirée bœuf bourguignon avec 130 personnes
 - 31 décembre : soirée St Sylvestre : 188 personnes sont venues finir l'année dans notre commune, dans une ambiance bien assurée. Le Président et les membres du comité des fêtes remercient les personnes qui se sont déplacées et celles qui ont œuvré au succès de cette manifestation.

Pour l'année 2005 : St Sylvestre

Le Président : **D. DUPONT**

Le comité des fêtes honore ses bénévoles



De nombreux bénévoles à l'honneur pour les 35 ans du comité des fêtes.

Le comité des fêtes a élu son bureau



Mme Doineau et les membres du comité des fêtes autour de Daniel Dupont, l'actuel président.

GENDARMERIE

R. R. E.

**ASSURANCE
MALADIE**

ASSOCIATIONS

INTERCOMMUNALES

**SYNDICAT
INITIATIVE**

SAGE OUDON

**C.L.I.C.
ALLI'AGES**

A.D.M.R

**COLLECTE
SELECTIVE**



L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE
Intercommunale
8 rue d'Anjou
53390 St Aignan sur Roë
02-43-07-45-94



BUREAU :

Présidente :	Cournée Madeleine
Vice-présidentes :	Breton Marie-Anne ; Guillet Yolande
Trésorière :	Gastinel Marie-Jo
Secrétaires :	Saudrais Thérèse ; Hermenier Marie-Paule

L'association gère les demandes et les services suivants :

- **L'aide à domicile** pour les personnes âgées, les malades et les handicapés.

Mr Hocdé Joseph de Saint Aignan-sur-Roë est responsable de la téléalarme sur les 8 communes de l'association.

- **L'aide de confort** pour les foyers de moins de 60 ans souhaitant une assistance dans les tâches quotidiennes (ménage, repassage, garde d'enfants, ... etc) avec un avantage de déduction fiscale.

Pour votre commune, vous pouvez contacter :

Mme Gérard Odette au 02 43 06 80 41

En cas d'absence, Mme Colas Paulette au 02 43 06 42 67

- **La T.I.S.F. (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale)** intervient auprès des familles avec jeunes enfants selon les besoins (maladie, grossesse, accouchement, surcharge de travail, hospitalisation, ... etc) avec des prises en charge de la C.A.F., de la M.S.A. ou de la C.P.A.M..

Pour tous renseignements "Familles", joindre :

Mme Verdier Isabelle au 02-43-06-41-59

L'A.D.M.R. Intercommunale emploie dix aides à domicile et une T.I.S.F. soit 8,2 équivalent temps plein. On note une augmentation de 68% de l'activité depuis 1999.

Date à retenir : Samedi 05 Février 2005 : "après-midi crêpes" à Fontaine-Couverte

Votre association reste à votre écoute et vous offre tous ses meilleurs vœux.

*La Gendarmerie de
St AIGNAN SUR ROE*

Un peu plus d'un an, déjà, que j'ai pris le commandement de la brigade de Gendarmerie de St AIGNAN SUR ROE. Cela m'a permis de voir votre attachement à notre institution même si parfois elle est vue d'un « mauvais œil » lorsque l'on va à l'encontre des lois.

Le bilan de l'année écoulée (délinquance en générale) sur la circonscription de St AIGNAN SUR ROE (canton) est favorable (en baisse par rapport à 2003). Le scepticisme sur la réorganisation des unités (communauté de brigades) n'est plus d'actualité, les résultats sont là.

RECRUTEMENT :

« Sachez que tous les ans la Gendarmerie recrute, que ce soit en tant que Gendarme Adjoint Volontaire, Gendarme de carrière sous-officier ou officier, Emploi Administratif et Soutien, ou préparation militaire. Vous jeunes gens, garçons et filles qui êtes intéressés, venez nous voir, nous vous guiderons dans vos démarches. Vous avez de la chance de vivre dans les campagnes où les valeurs premières sont restées intactes, c'est ce qui fait la qualité d'un bon gendarme. De plus ce métier offre une très grande quantité de spécificités, qui vont du Gendarme de Brigade (celui que vous connaissez), au maître de chien, plongeur, technicien en investigation criminel, GIGN, etc...

Il vous permet également de voyager, voire dans le monde entier (ambassade, outre-mer, etc...) »

Permettez-moi de vous présenter au nom de toute la brigade mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*L'Adjudant MARTIN
Commandant la brigade*

RESEAU RURAL D'EDUCATION DES MARCHES DE BRETAGNE

Le RRE de Marches de Bretagne, regroupant les communes de Ballots, Brains sur les Marches, La Roë, St Michel de la Roë, la Rouaudière, la Selle Craonnaise et Livré la Touche a vécu sa première année de véritable fonctionnement.

Différents projets ont ainsi été menés au cours de l'année:

- Travail artistique autour de la découverte de l'oeuvre d'un artiste local: Robert Tatin. Les enfants ont découvert le Musée de Cossé le Vivien et ont réalisé un travail d'art plastique; Chaque classe participant, avec l'aide de Mme Gledel, conseillère Pédagogique, a réalisé une statue que les enfants ont emmenée au musée. Au cours de cet après midi, ils ont échangé leur expérience et pu découvrir la démarche créative de leurs camarades des autres écoles.



- Une journée passée au Collège Alfred Jarry de Renazé, a permis aux enfants de CM2 de travailler en grand groupe toute une journée tout en bénéficiant des infrastructures telles que salle de sports, salle multimédia...
- Une soirée chant choral le 2 avril a réuni l'ensemble des enfants des écoles du réseau dans la salle polyvalente de Renazé, seul lieu qui pouvait accueillir tous les élèves et leurs parents. M Chaumont conseiller pédagogique en Education Musicale, a aidé l'équipe enseignante à réaliser ce projet.
-
- La mise en place d'une malle de matériel pour l'enseignement des sciences à l'école.
- L'achat de matériel sportif commun
- Travail de toutes les classes autour de l'olympisme avec une rencontre sur le stade de la Selle Craonnaise au mois de juin. Le Conseiller Pédagogique en EPS, M

- Tancrel, a lui aussi apporté son aide pour le bon déroulement de cette journée
- Achat de livres circulant à la demande des enseignants.
- Les élèves de Cycle 3 ont écrit un roman policier en commun dans le cadre du Projet Etamine de l' OCCE. Ils ont utilisé l'informatique pour communiquer entre elles.
- A travers la mutualisation des équipements et matériels existants dans chaque école mais aussi l' échange des expériences pédagogiques , les enseignants ont véritablement mis en place une dynamique pour le travail en équipe, rompant l'isolement que certains vivent dans les petites communes...

Pour l' année scolaire en cours, les enseignants ont poursuivi leurs réflexions au cours d' une journée de stage au mois de septembre. Certains projets seront repris:

- Chant choral à Renazé le vendredi 15 avril 2005
- Regroupement sur le site de la Rincerie de l' ensemble des enfants
- Ecriture d' un nouveau livre ...

Les élus de leur côté ont également oeuvré pour le réseau. En effet une réflexion a été menée pour mettre en place un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Celui-ci a vu le jour en septembre; Le président en est M Motschwiller, maire de Ballots et la vice présidente Madame Faguer, maire de St Michel de la Roë. Il va permettre de financer les différents projets en complément des aides attribuées par l' Inspection Académique.



- Régulièrement des conseils de réseau permettent aux enseignants, aux élus et aux parents élus aux conseils d' écoles de se rencontrer et d' échanger sur les perspectives du RRE.

Le coordonnateur
M HUBERT



SYNDICAT D'INITIATIVE CANTON DE ST AIGNAN/ROE

Le syndicat d'initiative accueille, informe et assure la promotion de tous les sites du canton car il est conscient que le tourisme est une activité économique à part entière.

⊗ CONCOURS PHOTOS 2003

Le concours photos 2003, organisé par les trois syndicats d'initiative du Pays de Craon (St Aignan, Cossé le Vivien, Craon), sur le thème "Un homme un métier, une femme un métier", s'est déroulé du 1^{er} avril au 31 décembre 2003.

Le jury s'est réuni le 26 février 2004 au restaurant le Caprio à Craon.

Membres du Jury :

- Canton de Cossé-le-Vivien : Gilbert MOREAU (Cuillé), Marie-Claude BOITEUX (Présidente du SI de Cossé le Vivien et de l'UDOTSI), Gérard BAMEY (Cuillé),
- Canton de Craon : Marie-Louise BLANCHET (Présidente du SI de Craon),
- Canton de St Aignan : Michèle BULOT (St Martin du Limet), Blandine POIRIER et Jean Jacques COUSQUER (Club de photos des Fourches de Laval).

Le thème choisi en 2003 n'a pas inspiré nos photographes. 6 personnes ont participé à ce concours avec un total de 17 photos.

Palmarès du Concours :

- 1^{er} : Gabriel LAMBERT, St Michel de la Roë, 2^{ème} : Christian CHAUVEL, St Aignan/Roë,
3^{ème} : Claudine JOSSELYN, St Saturnin du Limet, 4^{ème} : Gustave GENDRY, Laubrières,
5^{ème} : Michel FRETEY, Louverné, 6^{ème} : Marie RAVARY, Laubrières.



Les syndicats d'initiative de Craon et de Cossé le Vivien participent aux frais engagés pour le concours photos doté de 305 € de prix.

Félicitations à tous.

Les trois syndicats d'initiative du Pays de Craon se sont associés, à nouveau, pour organiser le concours photos 2004 sur le thème "Les Equidés" (chevaux, poneys, mules, ânes, ...). Le concours lancé le 1^{er} mars 2004 se terminera le 31 décembre 2004. Veuillez envoyer vos épreuves directement à la Communauté de Communes St Aignan/Renazé avant le 15 janvier 2005 (photos : noir & blanc, couleur et numérique non retouché, format 20x30).

⊗ FORMATION DES JURYS AU FLEURISSEMENT

Le 22 juin 2004, Marina JUIN a organisé une journée de formation pour les membres des jurys du fleurissement. Ont participé à cette journée :

Maurice SEYEUX de Congrier, Gérard BEDOUET de St Saturnin du Limet, Marguerite GASTINEAU de St Saturnin du Limet, Arlette LAURENT-BOULET de Renazé, Lucienne CHEVALIER de Renazé, Claude PAILLARD de Renazé, André BONNEAU de Renazé, Marie-Josèphe MOREAU de Fontaine Couverte, Christian DAULAY de Fontaine Couverte et Madeleine OLIVRY de La Roë.

⊗ CONCOURS DES FERMES ET MAISONS FLEURIES EN CAMPAGNE 2004

Deux jurys ont été mis en place pour la visite des fermes et des maisons fleuries en campagne. Ils sont passés le 1^{er} juillet 2004.

Ont participé aux jurys : Mmes OLIVRY (La Roë), MITCHELL (La Roë), FAGUER (St Michel de la Roë), LAMBERT (St Michel de la Roë), COLAS (Senonnes), MM SEYEUX (Congrier), GASTINEL (St Michel de la Roë), LAMBERT (St Michel de la Roë).

Tous les jardins ont été photographiés.

Voici le classement par catégorie :



Catégorie A (fermes fleuries et paysagées) :

- 1^{er} - Mme LAISNARD Monique (St Michel de la Roë, L'Ecoublère),
- 2^{ème} - Mme MARSOU Fernande (St Erblon, Le Marais),
- 3^{ème} - M Mme SERVEAU Claude (La Rouaudière, Le Buron).



Catégorie B (maisons fleuries hors agglomération et visibles d'une route) :

- 1^{er} - M Mme TOUPLAIN René (St Saturnin du Limet, Le Buisson),
- 2^{ème} - Mme BODIN Catherine (Ballots, La Blottière),
- 3^{ème} - Mme BROSSIER S, M LOCHIN V (Fontaine Couverte, La Brûlerie).

Félicitations à tous les lauréats et à tous les participants.

N'hésitez pas à vous inscrire au concours du fleurissement en 2005 !

⊗ RESULTAT SELECTION CANTONALE AU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES EN AGGLOMERATION 2004

Le jury est passé le 13 juillet 2004.

Ont participé au jury : Mmes MITCHELL (La Roë), OLIVRY (La Roë), COLAS (Senonnes), Mrs SEYEUX (Congrier), MOREAU (Cuillé).

Sélection cantonale 2004 :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin très visible de la rue) : M & Mme PECOT Raymond (St Saturnin du Limet, La Touche), M & Mme BERSON Marcel (Ballots, 22 route de St Aignan), M & Mme BARBIER Jean-Aurélien (Renazé, 13 allée Aragon).

3^{ème} catégorie (balcons, terrasses, cours, jardineets) : M & Mme AVRANGE Jean-Claude (St Aignan/Roë, 23 résidence du Chêne), M & Mme GASTINEL Robert (St Aignan/Roë, 12 lotissement du Domaine).

Félicitations aux lauréats et à tous les participants.

Chaque SI du Pays de Craon invite une personne des deux autres SI à participer à la sélection des lauréats du fleurissement en agglomération. Mr MOREAU de Cuillé est venu à St Aignan, Elisabeth DOINEAU est allée à Cossé le Vivien. Craon n'a pas demandé notre participation.

⊗ FLEURISSEMENT 2004 DES FERMES ET MAISONS EN CAMPAGNE - PAYS DE CRAON

Les membres du jury du Pays de Craon se sont réunis le 10 juillet. Geneviève MITCHELL et Mr SEYEUX représentaient le SI de St Aignan.

Résultats du concours :

Catégorie fermes fleuries et paysagées :

- 1^{er} - M Mme LAISNARD Noël (St Michel de la Roë, L'Ecoublère),
- 2^{ème} - Mme BALLU Roselyne (St Quentin les Angles, La Gennerie).

Catégorie maisons fleuries hors agglomération et visibles d'une route :

- 1^{er} - Mr GUIDAULT (Simplé, La Chaîne),
- 2^{ème} - M Mme HOUSSIN Roger (Simplé, Le Grand Boulay).

Nos félicitations vont à tous les lauréats.

⊗ PORTES OUVERTES - JARDINS FLEURIS

Tous les participants au fleurissement des fermes et maisons hors agglomération ayant obtenu une note équivalente ou supérieure à 14/20 ont pu participer au week-end de portes ouvertes.

Le week-end du 21 & 22 août avait été choisi.

Ont participé à ces portes ouvertes :

- Hors agglomération :

Mme SEYEUX (La Gauterie à Congrier), M Mme TOUPLAIN (Le Buisson à St Saturnin du Limet), Mme BROSSIER & M LOCHIN (La Brûlerie à Fontaine Couverte), Mme LAISNARD (L'Ecoublère à St Michel de la Roë), M Mme COCHIN (La Viochetterie à La Rouaudière).

- En agglomération :

✧ Maisons avec jardin très visible de la rue

M Mme PECOT (La Touche à St Saturnin du Limet), M Mme BERSON (22 route de St Aignan à Ballots), M Mme BARBIER (13 allée Aragon à Renazé),

✧ Balcons, terrasses, cours et jardinets

M Mme AVRANGE (23 résidence du Chêne à St Aignan/Roë), M Mme GASTINEL (12 lotissement du Domaine à St Aignan/Roë).

De très nombreux visiteurs, un grand succès. Merci à tous les participants.

Les félicitations du SI vont à tous les participants au fleurissement 2004 et plus particulièrement à Monique LAISNARD de St Michel de la Roë pour sa 1^{ère} place au Pays de Craon et sa 4^{ème} place au département.

✧ VISITE DES ECLUSES DE LA MAYENNE - LAVAL A DAON

Dans le cadre du concours des fermes et maisons fleuries hors agglomération et en agglomération, le SI a souhaité récompenser tous les participants en leur offrant une journée sur les bords de la Mayenne.

43 personnes sont allées à la découverte des écluses accompagnées par 5 membres du SI : Clotilde FAGUER et Gabriel LAMBERT de St Michel de la Roë, Narcisse PLACET de Renazé, Paul MALECOT et Geneviève MITCHELL de la Roë.

Journée extrêmement agréable.

✧ FLEURISSEMENT DES OFFICES DE TOURISME

Dans le cadre du renouvellement du trophée du département fleuri, il a été organisé cette année un concours de fleurissement des SI et offices de Tourisme. Le point I de la Roë a donc reçu la visite du jury le 8 juillet 2004.

✧ DECOUVERTE DU PATRIMOINE PRIVE

Le 4 juillet 2004, le SI va à la découverte du patrimoine privé du canton en organisant une randonnée. Narcisse PLACET, Président des randonneurs du Chéran et membre du SI, ainsi qu'Angélique LELIEVRE, secrétaire adjoint du SI, avaient préparé un circuit d'à peu près 10 kms, ce qui nous a permis de découvrir un magnifique château, la chapelle de la Chevronnais, etc. La pluie était au rendez-vous, mais elle n'a pas gâché le plaisir des 23 personnes qui ont participé à cet après-midi de marche.

Tous nos remerciements vont à MM Morillon, Chevillard, Gendry et Guilloux car ils nous ont facilité la tâche en nous laissant passer par leurs champs. Merci aussi aux propriétaires du château qui nous avaient préparé une visite absolument passionnante.

Merci à M Blavet qui était venu nous accueillir à notre retour et à la Commune de St Aignan pour avoir préparé le pot de l'amitié.

✧ SOIREE DES "PLUS" A CRAON ORGANISEE PAR LE POLE TOURISTIQUE

Le SI était présent à cette manifestation. Les 3 présidentes des SI du Pays de Craon, Marie-Claude BOITEUX de Cossé le Vivien, Marie-Louise BLANCHET de Craon et Geneviève MITCHELL de St Aignan, sont allées apporter leur soutien aux organisateurs. Elles ont préparé la salle, accueilli les prestataires et tout rangé en fin de soirée.

⊗ RENCONTRE DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS

Le principe : un rassemblement intercommunal où seules sont admises à participer les communes ou les hameaux dont le nom évocateur prête à sourire. Les rencontres s'organisent autour de la mise en place d'un stand culture et patrimoine des communes aux noms burlesques & chantants et d'un marché gourmand.

La commune de Ballots avait été contactée et Fernand JEUDY est allé représenter le SI à Beaufour en Vendée les 17 & 18 juillet 2004. Grâce à lui, tous les participants à ce week-end ont pu découvrir notre région (documentations : pôle touristique, Ardoisières, Rincerie, Abbaye, etc) et nos produits locaux (cidre Abbaye de La Roë par exemple).

⊗ CIRCUIT DES CRÊCHES DE NOËL LES 27 & 28 DECEMBRE 2003

Une première dans le canton et la paroisse : 19 crèches de Noël.

14 églises (St Martin du Limet, La Roë, Brains sur les Marches, St Michel de la Roë, St Aignan sur Roë, Congrier, St Erblon, Senonnes, St Saturnin du Limet, Renazé, Ballots, La Boissière, La Rouaudière, Fontaine Couverte) - la Communauté des petites sœurs de Marie de St Aignan - 3 maisons de retraite (St Saturnin, Renazé, Ballots) - Monsieur OGER de St Aignan (le seul particulier).

Beaucoup de monde malgré le mauvais temps.

Merci à tous ceux qui ont fait les crèches car c'est grâce à eux que nous avons pu faire découvrir le patrimoine religieux de notre région.

Christian CHAUVEL avait accepté de prendre des photos de toutes les crèches et nous l'en remercions.

⊗ ENVELOPPES TIMBRÉES ET PERSONNALISÉES

La convention entre le SI et la poste a été signée et les enveloppes sont sorties pour les journées du Patrimoine 2004.

2 000 enveloppes pour le Musée de l'Ardoise et 2 000 pour l'Abbaye de La Roë sont maintenant à la vente dans les bureaux de poste. Nous sommes sûrs qu'elles aideront à faire découvrir les deux sites majeurs du canton.

Vous pourrez visiter le site Internet du Musée de l'Ardoise (www.geocites.com/musardoise) et celui de l'Abbaye de La Roë (www.abbayedelaroe.fr.tc). A bientôt sur les 2 sites !

⊗ OFFICE DU TOURISME DE L'ABBAYE DE LA ROË

Il n'y a plus, depuis cette année, qu'un office du tourisme et celui-ci est situé à l'Abbaye de La Roë.

➤ Ouverture du 08/05/2004 au 30/09/2004

➤ Hôtesse d'accueil : Amélie BRIZARD du 16 juin au 6 septembre
Geneviève MITCHELL a assuré la permanence du 8 mai au 16 juin, du 6 septembre au 30 septembre et aux week-ends pendant toute la saison

➤ Fréquentation : 1 190 personnes

Le point I a été fermé pendant 15 jours fin mai et début juin.

(La Roë a été fermée à la circulation pour travaux de voirie)



⊗ PROJETS 2005

- Concours photos,
- Concours du fleurissement, Portes ouvertes - jardins ouverts,
- Randonnées découvertes du patrimoine privé,
- Circuit des crèches de Noël,
- Concours des maisons illuminées,
- Autres animations à finaliser.

Tous les membres du syndicat d'initiative se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une année de santé, de bonheur et de paix.

La Présidente,
G. MITCHELL



Place du Mar chal Leclerc - 53400 CRAON
02.43.09.30.64 ou 06.30.24.99.92

Le **Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique** est un lieu d'accueil, d' coute, de r flexion, et de coordination, au service des Personnes Ag es, de leur entourage ainsi que des professionnels.

RAPPEL DES MISSIONS DU CLIC :

- *Vous accueillir et vous  couter.*
- *Vous renseigner et vous conseiller.*
- *Vous informer, vous orienter et vous aider dans vos d marches.*
- *Alerter sur une situation difficile et rechercher ensemble la solution la plus adapt e au choix de la personne  g e.*
- *Proposer des actions de pr vention.*

PERMANENCES :

Sur Craon : le mercredi de 10h   12h dans les locaux du CLIC.

Pour  tre encore plus   l' coute des personnes  g es et de leur entourage, des permanences assur es par la coordinatrice ont  t  mises en place depuis le 1^{er} septembre 2004 sur le canton de ST AIGNAN SUR ROE.

Renaz  : les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h   11h   la R sidence Azur.
St Aignan : les 2^e et 4^e vendredis du mois de 10h   11h   la Mairie.

Vous pourrez y rencontrer :
Mme Anne-Marie DUTEIL, la coordinatrice
ou Mme V ronique GUERIN, la secr taire

COMPOSITION DU BUREAU :

Au c t  de la pr sidente Mme GODARD (directrice de la Maison de Retraite de Ballots),

On retrouve des repr sentants des usagers, des  lus (conseil g n ral, communaut s de communes et communes), des associations (ADMR, ASMAD, CODERPA), des  tablissements, des m decins, des professionnels de sant .

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2005 pour choisir votre médecin traitant

La réforme adoptée en août 2004 par le Parlement vise à sauvegarder notre régime d'assurance maladie tout en préservant et consolidant les principes fondamentaux auxquels les Français sont attachés : l'égalité d'accès aux soins, la qualité des soins, la solidarité. L'Assurance Maladie a désormais pris le relais pour mettre en œuvre la réforme. Certaines mesures comme le médecin traitant entrent en application dès janvier 2005.



► Mieux se connaître, pour être bien soigné

Le médecin traitant est celui qui vous soigne habituellement et vous connaît le mieux. Si nécessaire, il vous propose des examens, vous aide à vous orienter vers un médecin spécialiste et coordonne votre suivi. Il tient à jour votre dossier médical : résultats d'examens, diagnostics, traitements... En cas de problème de santé, il est votre interlocuteur privilégié. Pour tous les actes médicaux réalisés ou recommandés par lui, votre taux de remboursement reste identique.



► Comment choisir son médecin traitant avant le 1^{er} juillet 2005 ?

Le médecin de votre choix, généraliste ou spécialiste, peut devenir votre médecin traitant s'il accepte d'assumer cette fonction. Il peut exercer en cabinet, à l'hôpital ou dans un centre de santé.

Une fois votre choix fait, complétez le formulaire de déclaration que vous avez reçu de l'Assurance Maladie, en accord avec votre médecin. N'allez pas consulter exprès pour remplir votre déclaration. **Profitez d'une prochaine consultation ou d'un déplacement au cabinet sans consultation pour le remplir avec votre médecin.** Vous pouvez même le laisser un matin à la secrétaire médicale et le récupérer le soir par exemple ! Cette simple formalité est gratuite.

Adressez le formulaire à votre caisse d'Assurance Maladie avant le **1^{er} juillet 2005**. Chaque personne de 16 ans et plus doit déclarer un médecin traitant avant ce délai. A partir du 1^{er} juillet 2005, le remboursement des actes médicaux pourra être réduit si vous n'avez pas de médecin traitant. Pour les jeunes de 16 et 17 ans, le formulaire est signé par les parents ou l'autorité parentale. Toute la famille ne doit pas avoir obligatoirement le même médecin traitant.

pratique

- Si vous êtes né(e) en janvier - février - mars ou avril : vous recevrez votre formulaire courant janvier ;
- Si vous êtes né (e) en mai - juin - juillet ou août : vous recevrez votre formulaire courant février ;
- Si vous êtes né (e) en septembre - octobre - novembre décembre : vous recevrez votre formulaire courant mars.

Les personnes de votre famille inscrites sur votre carte Vitale le recevront en même temps que vous.

► Quand passer par son médecin traitant ?

Pour votre suivi médical habituel, adressez-vous à votre médecin traitant. Il existe des situations dans lesquelles consulter le médecin traitant n'est pas nécessaire ou simplement pas possible. Il n'est pas nécessaire de passer par le médecin traitant pour certains actes médicaux : pour vos problèmes de vue et de dents, votre suivi gynécologique...

En cas d'**indisponibilité** de votre médecin traitant, consultez son remplaçant. Il est considéré comme exerçant cette fonction. Vous pouvez consulter un autre médecin si vous êtes en **vacances** ou en **déplacement** et dans des situations

d'urgence médicalement justifiée.

Vous pouvez quand vous avez une **maladie chronique**, après être passé chez votre médecin traitant au moins une fois, accéder directement à votre médecin spécialiste si votre suivi ou votre traitement le prévoit.

Dans ces cas, le taux actuel de remboursement sera maintenu.

P.A.I.O du Sud-Mayenne

Permanence d'**A**cceuil d'**I**nformation et d'**O**rientation

La PAIO du Sud-Mayenne : Une association au service des jeunes

La PAIO du Sud-Mayenne est une association au service de tous les jeunes âgés entre 16 et 25 ans, *sortis du système scolaire* et rencontrant des difficultés dans une recherche d'orientation, de formation, d'emploi, mais aussi, pour un problème de logement, de santé, de mobilité ou de vie quotidienne qu'il est nécessaire de résoudre, afin de faciliter une entrée dans le milieu professionnel.

La PAIO ne fait pas à la place du jeune, mais elle l'informe, le conseille dans ses démarches, facilite les rencontres, le dirige vers des partenaires, propose des prestations qui vont lui permettre de poser des étapes d'un parcours social et professionnel.

Chaque jeune peut être reçu personnellement par un conseiller technique qui l'informe, le conseille en fonction de sa demande et lui propose des orientations en tenant compte des réalités sociales et professionnelles.

Côté des services, la PAIO travaille avec de nombreux partenaires et met en œuvre des actions préparatoires à l'emploi et à la formation, à la mobilité, au soutien psychologique, à la citoyenneté. Depuis septembre 2003, avec la contribution d'un financement européen (LEADER +), elle met en œuvre un réseau de parrainage dans le but de rapprocher le jeune du milieu professionnel.

Sans la contribution financière de votre communauté de communes, mais aussi celle de l'Europe, de l'Etat, de la DDASS, du Conseil Régional et Général, ces services aux jeunes ne seraient pas possible. De plus, elle est présente sur toutes les communautés de communes du Sud-Mayenne et reçoit les jeunes à proximité de leur lieu d'habitation. N'hésitez pas à nous contacter au siège social de la PAIO du Sud-Mayenne, 11 rue du Général Lemonnier à Château-Gontier, Tél : 02.43.07.27.49.

ça coule de source

C.L.E. - décembre 2004

La rivière Oudon. Qui n'en a pas entendu parler pour ses crues hivernales, ses lentilles d'eau vertes, ses pics de pesticides et de nitrates ?

Mais savez-vous aussi que le bassin versant de l'Oudon est **cité en exemple** aux quatre coins de France pour

- les résultats exemplaires obtenus en matière de lutte contre les pesticides,
- son programme de lutte contre les inondations, un des plus avancés,
- son Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), le 3^{ème} à être approuvé en Pays de la Loire et le 14^{ème} en France ?

Et vous. Vous qui tous les jours côtoyez la rivière Oudon et ses affluents. Les connaissez-vous ? L'Hière, la Mée, l'Uzère, le Chéran, la Sazée, le Misengrain, la Verzée, la Nymphé, l'Argos..., et les petits affluents, les ruisseaux, les fossés qui passent juste en bas de chez-vous.



L'Oudon à la Gravelle

La ressource en eau est vulnérable. Et cette eau, nous la buvons.

Nous **polluons** la rivière, et celle-ci est fragile : peu d'eau l'été, un milieu dégradé et fragilisé par manque de soins. **STOP.** La rivière ne peut pas tout absorber.

Nous **utilisons** la rivière et l'eau de la rivière. Pour s'alimenter en eau potable, pour pêcher, pour naviguer, pour arroser nos jardins, pour se baigner...

Vous allez nous dire que des erreurs ont été faites par le passé. Oui, peut-être. Mais c'est aujourd'hui et demain qui nous intéresse.

Alors les acteurs se **mobilisent** au travers du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon. Des actions se mettent en place pour limiter les effets des crues et des pollutions, pour restaurer les cours d'eau :

- Protections locales contre les inondations,
- Sur-stockage des eaux pour limiter les effets des crues,
- assainissement dans les communes,
- raisonnement des pratiques agricoles,
- travaux de restauration des rivières

...

Les résultats commencent à se faire sentir. Et il faut persévérer.

Tous concernés. Nous devons faire attention à cette eau que nous buvons. N'oubliez pas qu'ouvrir le robinet d'eau est facile mais que derrière il faut puiser l'eau, la traiter, l'acheminer, l'évacuer, la traiter de nouveau.

Alors faites des gestes simples. La liste est longue. Deux exemples : N'abusez pas de l'eau potable, récupérez l'eau de pluie pour arroser vos plantes, vos fleurs et votre jardin, utilisez des chasses d'eau à deux volumes. N'employez plus les produits chimiques (dés herbants) à proximité des points d'eau : puits, fossés, rivières. Acceptez quelques brins d'herbe sur le trottoir : si l'employé communal n'utilise pas de pesticides systématiquement c'est pour que vous puissiez boire l'eau en toute tranquillité. C'est une question de bon sens.

Pour mieux connaître la rivière, obtenir des renseignements sur les actions mises en place, vous pouvez contacter Régine TIELEGUINE, animatrice coordinatrice du S.A.G.E. Oudon

Contacts

☎ 02 41 92 52 84

✉ sage-oudon@wanadoo.fr

www.sitesage.org

Un peu de géographie

L'Oudon prend sa source à la Gravelle en Mayenne. Cette rivière parcourt 61 kilomètres, traverse entre autres Cossé le Vivien, Craon, Segré, avant de se jeter dans la rivière Mayenne au Lion d'Angers et à Grez Neuville en Maine et Loire.

Puis la Mayenne se jette dans la Maine, la Maine dans la Loire, la Loire dans l'Océan... Les petits ruisseaux font les grandes rivières.



Confluence de l'Oudon avec la Mayenne



nouvelles

Du tri

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Afin de détecter les erreurs de tri, le Syndicat Mixte du Pays de Craon réalise régulièrement (2 fois par mois) des échantillonnages, qui permettent de connaître la répartition des emballages contenus dans les différents conteneurs réservés au tri sélectif.

Pour le conteneur des bouteilles plastiques, boîtes métalliques et briques alimentaires (identifié par un adhésif de couleur jaune), les erreurs de tri représentent encore 14,4 % de l'ensemble des emballages collectés.

Les principales erreurs trouvées dans ce conteneur sont les suivantes :

Bouteilles de verre (attention : ces bouteilles de verre sont recyclables, si et seulement si elles sont déposées dans le conteneur spécifique "verre", conteneur identifié par la couleur verte)



- Sacs et films plastiques
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt ou de crème fraîche
- Barquettes de margarine, de beurre, bouteilles d'huile, ketchup, mayonnaise



Tous ces déchets sont à déposer dans votre poubelle traditionnelle car ils ne sont pas recyclables.



Dans le conteneur à bande jaune, vous ne devez déposer que les déchets suivants :



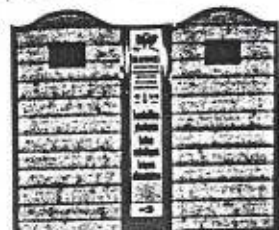
les barquettes en aluminium



les boîtes de conserves et les boîtes de boisson



les briques alimentaires



BOUTEILLES EN PLASTIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES, BOÎTES MÉTALLIQUES

RAPPEL : Vous pouvez déposer les bouteilles en plastique avec leurs bouchons, quel que soit leur volume.

Les gens en avance trient leurs emballages !

Nouvelles des déchetteries



DÉCHETTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COSSÉ-LE-VIVIER 02.43.64.31.69	13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
CRAON 02.43.06.08.69	13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h.	13 h. 30 - 17 h. 30	13 h. 30 - 17 h. 30	13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
CUILLÉ 02.43.07.55.67		13 h. 30 - 17 h. 30				10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
QUELAINES-SAINT-GAULT 02.43.69.54.31	13 h. 30 - 17 h. 30		9 h. - 12 h.			10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
RENAZÉ 02.43.70.45.02			13 h. 30 - 17 h. 30		13 h. 30 - 17 h. 30	9 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30
SAINT-AIGNAN-SUR-ROË 02.43.06.79.60				13 h. 30 - 17 h. 30		10 h. - 12 h. 13 h. 30 - 17 h. 30



Collecte sélective du Pays de Craon

Année 2004

Groupe 1 : > 85 kg/habitant/an

Groupe 2 : de 70 à 85 kg/habitant/an

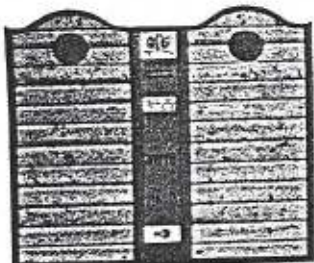
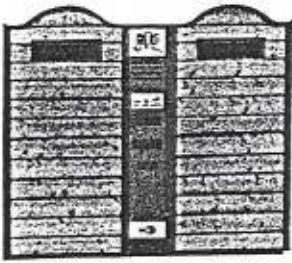
Groupe 3 : de 50 à 70 kg/habitant/an

Groupe 4 : < 50 kg/habitant/an

Communes	Verre	Papier / carton	Emballages	TOTAL 2004	Groupe	TOTAL 2003	2004/2003
Astillé	29,6	23,1	4,9	57,6	3	51,5	111,9%
Athée	34,3	21,9	5,4	61,6	3	53,0	116,2%
Baillois	35,1	25,7	7,4	71,2	2	65,4	108,6%
Bouchamps les Craon	31,1	15,9	5,0	52,0	3	49,9	104,1%
Brains / Marches	53,8	25,3	7,1	86,2	1	80,4	107,2%
Chéracé	49,8	36,0	9,5	95,3	1	78,3	121,6%
Conqrier	29,6	17,8	4,9	52,3	3	46,9	111,4%
Cosmes	30,5	23,8	5,5	59,9	3	59,9	99,8%
Cossé-le-Vivien	47,6	37,7	9,5	94,7	1	88,5	107,1%
Courbeville	32,7	20,3	4,7	57,8	3	52,5	110,1%
Craon	42,4	33,2	9,0	84,7	2	79,1	107,0%
Cuillé	42,5	29,6	7,6	79,7	2	74,3	107,2%
Denazé	19,5	20,0	4,7	44,2	4	55,2	80,1%
Fontaine-couverte	34,4	19,6	5,9	59,9	3	57,5	104,1%
Gastines	56,5	41,3	8,1	105,9	1	98,2	107,8%
La Boissière	71,8	36,7	8,9	117,5	1	99,1	118,5%
La Chapelle craonnaise	41,1	23,0	6,7	70,8	2	66,9	105,8%
La Roë	42,8	21,6	6,9	71,4	2	69,4	102,9%
La Rouaudière	45,4	19,4	5,8	70,5	2	66,1	106,6%
La Selle craonnaise	30,5	22,0	4,9	57,4	3	50,8	113,0%
Laubrières	55,8	34,2	7,5	97,4	1	89,8	108,5%
Livré-la-Touche	28,9	18,0	4,9	51,8	3	47,5	108,9%
Mée	47,7	33,2	8,1	88,9	1	79,1	112,5%
Méral	34,3	28,7	6,1	69,1	3	64,5	107,2%
Niaffes	44,0	29,4	7,4	80,8	2	74,8	108,0%
Pommeneux	27,5	18,7	5,8	52,1	3	51,8	100,6%
Quelaines	38,1	32,2	7,1	77,4	2	74,7	103,7%
Renazé	43,6	31,1	8,1	82,8	2	79,4	104,3%
Senonnes	42,3	24,7	6,6	73,5	2	64,7	113,5%
Simple	59,3	29,5	6,6	95,4	1	89,4	106,7%
St Aignan / Roë	46,9	30,4	6,7	84,0	2	76,0	110,5%
St Erblon	30,7	23,2	6,3	60,2	3	62,4	96,4%
St Martin du Limet	28,8	17,7	5,3	51,8	3	48,9	106,0%
St Michel la Roë	35,0	18,5	5,2	58,8	3	54,0	109,0%
St Poix	38,8	28,0	7,4	74,2	2	69,2	107,2%
St Quentin les Anges	48,9	23,9	7,7	80,4	2	82,0	98,1%
St Saturnin du Limet	26,6	15,8	4,5	46,9	4	46,2	101,5%
Pays de Craon	39,7	28,1	7,2	75,1		70,2	106,9%

Résultats exprimés en Kg/habitant/an

Commune de **La Rouaudière**
Année 2004

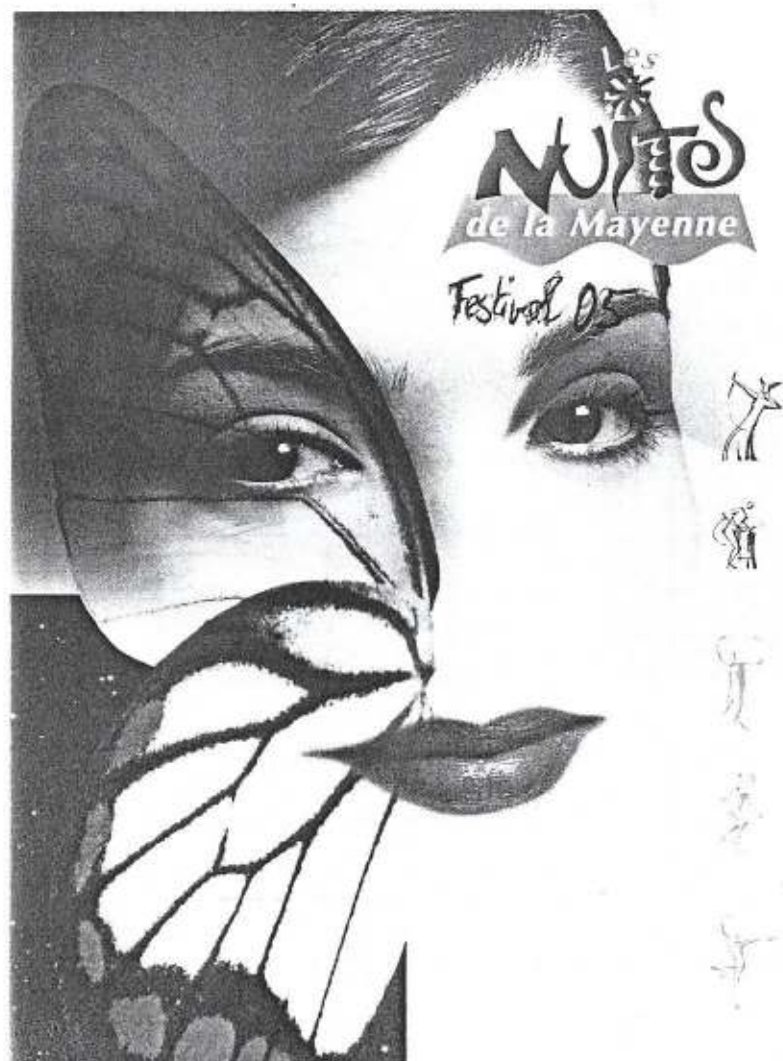
	Verre	Journaux, magazines, cartonnettes	Bouteilles plastiques Briques alimentaires Boîtes métalliques
Collecte Sélective			
Tonnage collecté	15,12	6,45	1,91
Commune Kg/hab/an	45,4	19,4	5,8
Pays de Craon Kg/hab/an	39,7	28,1	7,2

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RAGONDINS ET LES RATS MUSQUES PAR CAGES-PIEGES



Il est organisé une lutte collective contre le ragondin et le rat musqué, sur tout le territoire de la commune, sous la responsabilité de Monsieur COLAS Georges, responsable au niveau du Groupement de Défense contre les Nuisibles (et de Monsieur SERVEAU Claude, délégué au Bassin de l'Oudon), à l'aide de cages-pièges pour une durée d'un mois, à compter du 16 février 2005 (suivant l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2004, déclarant la lutte obligatoire contre le ragondin et le rat musqué)

Pour obtenir une cage, jusqu'à la mi-mars, s'adresser à Monsieur SERVEAU. Après cette date, il vous est demandé de passer à la Mairie d'abord, afin d'obtenir une autorisation de piégeage.



SPECTACLE à LA ROUAUDIERE

Le mardi 09 août 2005

« **LE BOSSU** » d'après Paul Féval

Théâtre du Kronope (Avignon)
Mise en scène Guy Simon

Tantôt chevalier superbe et généreux, tantôt bossu, sombre, le héros est un justicier. Sauver et restaurer dans son identité la fille du duc de Nevers est la mission de Lagardère..... Aventures à suivre !

La Rouaudière

Remise de médailles lors des vœux du maire

Plus de 100 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux du maire, ce dimanche 25 janvier.

Mme Doineau a dû excuser l'absence de toutes les personnalités invitées pour cette occasion dont Jean Arthuis retenu à Paris pour le Prix d'Amérique. C'est donc en toute intimité que s'est déroulée la cérémonie qui a débuté par le bilan de l'année passée et les projets pour l'année à venir exposés par les deux adjoints au maire, Claude Serveau et Patrice Boisseau. Ils ont expliqué aux habitants que les nouvelles mesures prises par le gouvernement entraîneront la diminution des travaux de voirie de 40 %. Ils ont aussi annoncé que le projet du plan d'eau devrait voir le jour en 2004.

Mme Doineau a ensuite pris la parole pour offrir tous ses vœux aux habitants de la commune et les a remerciés de leur soutien. Elle a souligné combien l'année écoulée a été exceptionnelle avec 6 naissances, 5 filles et 1 garçon et l'arrivée de plusieurs familles anglaises ce qui donne au village une moyenne d'âge relativement jeune.

Elle a tenu à remercier Mme Duclos pour son dévouement car depuis plus de 50 ans elle ouvre les portes de l'église, décore l'autel et faisait jadis sonner les cloches avant l'arrivée de l'automatisation.

La cérémonie s'est achevée par



Plus de cent habitants sont venus assister à la cérémonie des vœux du maire et à la remise de médailles.

la remise de médailles : la médaille du mérite agricole pour Daniel Moriceau (absent lors de la cérémonie) pour 20 ans passés au sein de l'association foncière de la Rouaudière qui s'est notamment occupée du remembrement ; la médaille vermeille pour Annie Maugendre secrétaire de mairie depuis 30 ans ; la médaille d'argent pour Jeanine Sabin pour 20 ans en tant que cantinière ; la médaille d'argent pour

les élus Claude Serveau conseiller municipal puis 1^{er} adjoint et pour Joseph Rossignol, conseiller municipal. Mme Doineau a, quant à elle, reçu la médaille d'honneur pour ses 20 ans passés au sein du conseil municipal et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a tenu à énumérer le nom de tous les élus qu'elle a côtoyés depuis 20 ans et sans lesquels elle n'aurait pu mener la carrière politique.

Les lauréats du fleurissement récompensés



Les habitants récompensés pour leurs efforts de fleurissement de leur commune.

Les lauréats du concours des maisons et fermes fleuries ont été récompensés dimanche 25 janvier.

Les premiers de chaque catégorie ont reçu un diplôme, une

plante fleurie et une photographie de leur maison ou ferme fleurie, tous les autres participants ont également reçu une plante fleurie.

Les gagnants sont : 1^{re} catégorie, M. et Mme Bertrand Gérard ; 2^e

catégorie, M. et Mme Lardeux Alain ; 3^e catégorie, M. et Mme Le-sourd Constan ; fermes fleuries, M. et Mme Colas Antoine ; maisons en campagne, M. et Mme Cochon Émile.

Les pompiers de Renazé ont mis Céline au monde



7h50. Le 4 février à La Rouaudière, Fabienne Férard âgée de 21 ans, mettait au monde (chez elle) une petite Céline pesant 3,450 kg. Un beau bébé ?

Tout cela peut paraître normal, si ce n'est que ce sont quatre pompiers du centre de secours de Renazé qui ont procédé à l'accouchement, aidant la jeune maman à mettre Céline au monde.

Tout s'est très bien passé. Devant l'urgence de l'accouchement, Fabienne avait immédiatement fait appel aux pompiers...

Le Dr Courmède de St-Aignan-sur-Roë arriva aussitôt pour prendre le relais des soins.

C'est le premier bébé qui naît sur la commune depuis 1967.

Céline a déjà une grande sœur, Elodie âgée de 2 ans 1/2.

Cette naissance représentant un temps fort dans la vie des pompiers, ceux-ci sont venus rendre visite au bébé après son retour de maternité pour lui offrir un petit cadeau.

Ce sont : Sandrine Morillon, Marc Chabois, Emmanuel Courné et Loïc Guillet qui étaient accompagnés du lieutenant Roland Morillon, en présence de Mme Doineau, maire.

La Rouaudière

Le foyer des jeunes remet un chèque à l'école publique

Le foyer des jeunes a dû fermer ses portes il y a 5 ans déjà, faute à la non conformité des locaux. À l'occasion de la résiliation du bureau et de la clôture des comptes, les jeunes ont voulu faire profiter l'école publique des 1800 € restants. Alexandre Cochin, ancien secrétaire du foyer et Sylvie Dupont, ancienne trésorière, ont remis le chèque à la directrice Sylvie Chénaut, ravie de cet élan de générosité. Cet argent sera utilisé pour l'achat d'un téléviseur et lecteur DVD pour la bibliothèque, de matériel informatique et sportif.



La rencontre cantonale a rassemblé 205 aînés



L'imposant groupe avec le président et Mme Doineau, maire, de la commune.

Les clubs des aînés du canton étaient bien représentés, mercredi 15 septembre, salle socioculturelle à La Rouaudière. Cette rencontre annuelle a réuni 205 personnes

avec Mme Doineau conseillère générale, sous la houlette de Jean Moussu président de l'amicale cantonale, assisté d'Edouard Laurent. Après le repas, chacun a pu s'adonner

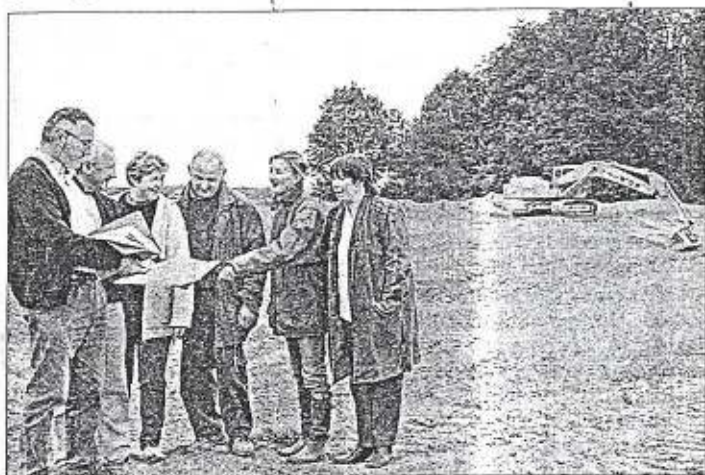
à son sport ou sa distraction favorite. Les uns, se sont tournés vers une randonnée pédestre de quelques km, d'autres, vers une partie de pétanque ou de cartes ou en-

core autour de chaleureux bavardages. Ce rendez-vous est toujours apprécié de tous, car il permet de se retrouver et d'échanger des nouvelles.

Un aménagement paysager va compléter le plan d'eau

La commune avait acheté un terrain de 2 ha voici bientôt 5 ans, dans le but d'y implanter un plan d'eau sollicité par le comité des fêtes, afin de pouvoir organiser des concours de pêche. L'idée de Mme Doineau, maire, est aussi de compléter cet ensemble par un aménagement paysager. La première tranche des travaux est maintenant bien avancée. Le plan d'eau vient d'être creusé (à 1,80 m au plus profond) par la S.A.S. Renou de Bais, ayant aussi pignon sur la commune. Son niveau d'eau sera à 50 cm en dessous de la berge. D'un design original, à la forme d'un sablier long de 120 mètres, cette pièce d'eau représente une superficie de 3360 m² et une contenance de 5800 m³.

Vendredi matin 8 octobre, Mme Doineau, M. Claude Serveau (adjoint) et quelques conseillers sont venus sur les lieux pour constater l'avancement des travaux. Une plateforme de 16 m² est prévue pour le



M. Renou expliquant à la municipalité la suite des travaux.

pompage de l'eau en cas d'incendie et aussi un parking. On pourra accéder à ce site par deux accès : l'un par le chemin de la cour, le second s'empruntera près de l'église. L'année prochaine, un aménage-

ment paysager devrait prendre forme. Le maire veut en faire un cadre de promenade agréable avec possibilité de pique-nique, jeux pour enfants... Le coût des travaux est évalué à 18 293 €.

Les aînés se sont retrouvés au repas de Noël



Madame Doineau et les membres du Centre communal ont retrouvé les aînés de la commune autour

d'un succulent repas de Noël. Les doyennes Mme Doineau Marie-Joseph et Mme Demy ont été très en-

tourées par leurs amis et voisins lors de cette réunion d'amitié et de partage.

La Rouaudière

Les lauréats du concours de fleurissement récompensés

Les participants et lauréats du concours de fleurissement de la commune ont été récompensés ce dimanche 16 janvier 2005 devant Madame Doineau et un bon nombre d'habitants, tous très reconnaissants pour tous les efforts faits pour rendre la commune la plus attrayante possible.

■ Catégorie maisons fleuries: 1. M. et Mme C. Lesourd, 2. M. et Mme J. Testier, 3. M. et Mme B. Gérard. Catégorie maisons hors agglomération et fermettes fleuries: 1. M. et Mme E. Cochin, 2. M. et Mme G. Racineux, 3. M. et Mme A. Gérard. Catégories exploitations en activité et fermes fleuries: 1. M. et Mme C. Serveau, 2. M. et Mme R. Séjourné, 3. M. et Mme H. Colas.

Participants et lauréats récompensés pour leurs efforts très appréciés par les élus et les habitants.



Un nouveau logement HLM va être construit

Mme Doineau a surpris ses concitoyens venus nombreux dimanche, en s'adressant en anglais à plusieurs résidents britanniques présents lors de cette cérémonie des vœux. Mme Doineau privilégie cette réunion amicale qui permet de regrouper divers habitants et voisins et plus particulièrement donne une chance aux Anglais de se faire connaître et de montrer ainsi combien ils ont envie de participer à la vie de leur village adoptif.

Mme Doineau a présenté le bilan de cette petite commune dynamique qui bénéficie depuis peu de l'ADSL et qui peut se féliciter d'une croissance de la population, avec six naissances dont une à La Rouau-

dière, fait très rare de nos jours. La fréquentation de l'école s'en trouve accrue avec 48 élèves répartis dans deux classes.

Les projets pour 2005 concernent essentiellement l'entretien des lagunes, des bâtiments communaux avec la réfection des fenêtres de la grande classe de l'école, l'aménagement du plan d'eau et la construction d'un nouveau logement HLM. La vétusté des candélabres sera aussi prise en compte. Cette cérémonie était aussi l'occasion de présenter Marina Cadot, en charge de l'organisation du pot de l'amitié puisqu'elle est la nouvelle gérante du bar-restaurant de la commune.



Marina Cadot a rouvert le bar-restaurant

De nombreuses personnes de la commune et des environs sont venus dimanche offrir leur soutien à Marina Cadot lors de la réouverture tant espérée du dernier commerce du village: le bar-restaurant.

On ne peut que saluer le courage de cette jeune femme de 27 ans qui a décidé de reprendre seule l'établissement fermé depuis quelques mois. Marina travaillait depuis plusieurs années à La Guerche-de-Bretagne. Les habitants de la commune tout comme Mme Doineau, maire, lui ont assuré qu'ils feraient tout pour l'aider dans cette aventure. Plusieurs ré-

sidents anglais étaient très heureux d'avoir trouvé un endroit où se retrouver et rencontrer des Français.

Marina offrira tous les midis de la semaine un menu ouvrier à 9,50 € café compris. Le week-end, le restaurant accueillera les repas de famille sur réservation et les banquets. Des soirées à thème seront programmées.

Le bar servira aussi de dépôt de pain. Marina y vendra journaux, bouteilles de gaz, jeux à gratter et tabac. Les heures d'ouverture seront, sauf le lundi, de 8 h à 20 h et jusqu'à 1 h du matin les vendredis et samedi soirs.



Marina Cadot entourée de ses amis lors de la réouverture du bar-restaurant.

MAY16



LA ROUAUDIERE

Petit village de caractère,

Entouré de bois,

Aux murs de pierre,

De tout ton long tu t'étales,

A chaque extrémité de ton bourg,

A l'entrée de celui-ci, ta chesnaie,

Qui évoque ton histoire

Ainsi que ton manoir et ton église

Qui s'érigent avec noblesse

Et qui compose ton patrimoine

Et dans ton paysage qui révèle l'image,

D'une nature verdoyante

Tu laisses derrière toi,

Un sillage de campagne luxuriante.

Mme Christine GAROT

